



## Non paiement / Paiement en retard d'un travail saisonnier

Par **slay**, le **16/02/2012** à **15:49**

Bonjour,

Je voudrais savoir quels sont mes recours pour un travail saisonnier qui s'est terminé fin décembre (CDD d'un mois).

L'employeur, un supermarché très connu, a tenu à fractionner le paiement du salaire en deux fois, et tarde à effectuer le paiement de la seconde moitié. Que faire ? Cela fait maintenant 6 semaines que le travail est terminé, et pas l'ombre de la fraction de rémunération manquante.

Merci d'avance pour vos réponses !

Par **P.M.**, le **16/02/2012** à **17:49**

Bonjour,

Je vous conseillerais d'envoyer à l'employeur une lettre recommandée avec AR de mise en demeure avant de saisir le Conseil de Prud'Hommes en référé si elle ne produit pas effet et que vous ayez la preuve des heures accomplies...

Par **slay**, le **23/02/2012** à **20:33**

Merci beaucoup pour votre réponse. Tout est rentré dans l'ordre finalement.